Décembre 2014

L'ILE D'YEU magazine

Meilleurs voeux 2015

Atelier Arts Plastiques

- - - > Dossier sur les rythmes scolaires

MAIRIE DE L'ILE D'YEU

www.mairie.ile-yeu.fr
02.51.59.45.45

Edito

Le Bulletin Municipal devient « L'Île d'Yeu magazine ». Au-delà d'un simple changement de nom devenu un peu désuet, c'est notre façon d'informer et de communiquer que nous voulons améliorer et renforcer. Notre information sera plus régulière puisque ce magazine paraîtra trois fois par an, et sera complété par des documents thématiques, et des interviews auprès de Neptune FM et de la presse locale.

Nous avons choisi de mettre l'accent pour ce numéro de fin d'année sur trois principaux thèmes :

- **La mise en œuvre des rythmes scolaires par le service Jeunesse.** Nous le savons, ce n'était pas une mince affaire, d'autant plus compliquée à construire du fait de notre insularité. Nous voulions offrir à nos enfants d'âge scolaire et préscolaire les mêmes possibilités d'épanouissement - et souvent davantage - que partout en France. Grâce à l'ingéniosité et la bonne volonté de tous, le système a été mis sur les rails et fonctionne. Nous veillerons à encore l'améliorer.
- **L'action du service Patrimoine pour la découverte ou redécouverte de notre île.** Le service patrimoine de la Mairie, à travers de nouvelles visites et manifestations, a proposé cet été une quinzaine de façons d'appréhender notre île. Son dynamisme est impressionnant : plus de 23000 personnes ont pu en profiter. Grâce à la passion de ses agents, et le concours de l'office du Tourisme, c'est l'image et l'intérêt que suscite l'Île d'Yeu qui s'enrichit.
- **Enfin, la préparation aux emplois de demain.** Deux dossiers apparemment bien différents : le Forum des métiers de l'éolien, et le projet « Terres Fert'ile », concourent cependant au même objectif de préparer l'avenir de notre île. Nous savons que l'économie du bâtiment, comme ailleurs dans notre pays, connaît une conjoncture difficile. Des rencontres ont été organisées par les élus avec les chefs d'entreprise afin d'examiner afin d'évaluer les perspectives pour ce secteur clé de notre économie. Les projets de parc éolien en mer, et de développement d'une nouvelle agriculture, pour lesquels nous avons décidé d'investir un peu de temps et de moyens constituent deux opportunités à saisir pour « donner un avenir » à notre île.

Je vous souhaite, en mon nom personnel, et au nom de toute l'équipe municipale, une très bonne année 2015.

Bruno NOURY
Maire
Conseiller Général de Vendée

Sommaire

Edito	page 2
Rétrospective	page 3
Dossier	page 6
Cadre de vie	page 10
Etat-Civil	page 12
Et pourquoi	page 13
A savoir	page 14
Expression politique	page 14
Vie Culturelle	page 15

Bulletin municipal
Edition décembre 2014

Directeur de la publication :
Bruno NOURY

Photos :
Services Municipaux
L'association Anges

Conception et réalisation :
Mairie de l'Ile d'Yeu

Imprimé en 3000 exemplaires
Dépôt légal :
1er trimestre 2001
ISSN 1624-1487

Vote du prix littéraire avec les enfants des Traines-Bottes

Le Forum des métiers de l'éolien

Des perspectives importantes en terme d'emplois pour les islais

Les 14 et 15 novembre 2014 feront date dans l'histoire de notre île. Après avoir depuis plusieurs années perdu des emplois suite aux contraintes imposées aux activités de pêche, des perspectives nouvelles de développement liées à la construction prochaine du parc éolien au large de l'île ont été présentées à la population.

Le vendredi avait été réservé aux classes de 4ème et de 3ème des collèges des Sicardières et de Notre Dame du Port. Cent trente élèves ont participé de manière particulièrement vivante à la présentation. Le samedi, les promoteurs ont accueilli au pôle économique et à l'école des pêches, soixante-dix lycéens, étudiants et autres islais intéressés par de telles éventualités professionnelles.

Des représentants de GDF-Suez, EDPR, Néoen, et d'AREVA, ainsi que de l'organisme de formation du GRETA spécialisé dans les métiers de l'éolien, et de l'école des pêches ont présenté les nombreux métiers concernés par la filière éolienne. De la construction proprement dite au montage des structures à St Nazaire, à la pose sur la zone maritime, puis à la maintenance à partir de l'Ile d'Yeu et Noirmoutier, ce sont plusieurs centaines d'emplois qui seront créés, dont 80 sur l'Ile d'Yeu.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle à l'horizon 2020, qui intéresse de nombreux islais. Notre île a vraiment un avenir.

Conférence sur les métiers de l'éolien

Exercice de sauvetage ORSEC

Mélanie Denniel/Marine nationale

Un exercice de sauvetage en mer, initié par la Préfecture Maritime et la Préfecture de Vendée, s'est déroulé le 16 octobre dernier au large de l'Ile d'Yeu.

L'objectif portait sur l'évacuation et la prise en charge à terre de passagers d'un navire assurant les liaisons maritimes entre l'île et le continent suite à un abordage fictif.

D'importants moyens de sauvetage ont été mis en place pour «secourir» 120 passagers :

- les navires de la SNSM,
- les hélicoptères de la Marine Nationale,
- le SAMU 85,
- les sapeurs pompiers,
- la Croix Rouge Française et la Protection Civile,
- le centre de vacances,
- le maire, les élus et les agents municipaux,
- etc.

Cet exercice a permis de vérifier l'articulation des secours en mer et à terre et de tester leur efficacité.

La saison estivale

La saison estivale s'est plutôt bien déroulée.

Pour le deuxième été consécutif, les débits de boissons avaient l'obligation de fermer à 2h du matin (sauf fêtes nationales ou locales), entrainant une diminution de la population nocturne sur le port après cette heure.
Toutefois, l'attroupement de personnes sur certains sites ou axes de déplacement crée toujours des nuisances sonores pour les riverains (cris, musique amplifiée à l'aide de haut-parleur dans les sacs…).

Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) travaillera pendant la période hivernale à chercher des solutions pour atténuer ces nuisances.

Concernant la musique amplifiée des bars, les exploitants ont l'obligation d'appliquer la règlementation en vigueur (diagnostic, application des solutions préconisées) afin de préserver le sommeil du voisinage. Dans l'ensemble, nous constatons que les cafetiers se sentent concernés et mettent en place les consignes qui leurs sont imposées, même si leur application peut prendre un peu de temps.

Cet été, un phénomène nouveau a été constaté sur notre commune. Des personnes ouvrent des points de vente en s'abstenant de déclarer les locaux à usage de commerce et d'y appliquer les différentes règlementations leur incombant (sécurité, accessibilité…). Les élus ne valident pas ces créations illégales au détriment des commerces respectant les différentes normes en vigueur. Des procédures sont actuellement en cours à leur encontre. La municipalité sera attentive aux nouveaux points de vente créés et au dépôt de dossiers de déclaration auprès des administrations concernées.

Terrasses de Port-Joinville

Du point de vue de la circulation, l'accroissement de la population augmente le nombre de véhicules sur nos voies (voitures, deux roues…) pendant la saison estivale.
Nous ne pouvons que déplorer le manque de civisme des usagers des routes : non-respect des passages piétons, des vitesses de circulation, des sens interdits…

Les municipalités précédentes ont régulièrement réalisé des campagnes de communication sur le respect du code de la route (flash info, charte avec les loueurs…).
Cet été, les services de gendarmerie ont multiplié leurs actions et renforcé les points de contrôle.
Les élus réfléchissent à la mise en place de nouvelles actions de sensibilisation.

Découverte de deux canons en bronze

Intervention de l'association Anges

Jean-François Frelaut, un chasseur sous-marin, a fait la découverte extraordinaire cet été de deux canons en bronze au large de l'Ile d'Yeu.

Après un sondage archéologique sur la zone, le Drassm (Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines), l'association de plongée Anges avec le soutien technique de la SNSM ont réalisé une intervention d'urgence afin de les ramener à terre. Ils ont ensuite été envoyés sur le continent via le cargo Insula Oya pour restauration au laboratoire Arc'Antique de Nantes.

La restauration devrait durer environ 3 ans, après quoi ils regagneront l'île d'Yeu. Ces pièces d'artillerie sont des pierriers à boîte, ce type de canon fut utilisé dès la fin du XVe siècle dans les marines européennes et ce pendant 200 ans.

Ils portent tous les deux un blason, illisible pour le moment mais qui devrait réapparaitre grâce à la restauration. Cet indice permettra sans doute d'en apprendre plus quant à leur provenance.

L'Ile d'Yeu dans la Grande Guerre

Depuis 40 ans, par son travail de recherche et ses publications, JF HENRY contribue à la connaissance de notre territoire.

Son dernier ouvrage « **L'île d'Yeu dans la grande guerre, chronique de la vie quotidienne** » nous livre le quotidien des insulaires pendant les sombres années du premier conflit mondial, entre internement des «étrangers» au Fort de Pierre levée et présence inquiétante des sous-marins allemands alentour. Un aspect méconnu de l'histoire nationale appréhendée sous l'angle local.

Découverte de l'île

Le service patrimoine a proposé cette saison un large panel de visites, de sorties découverte, de projections et de conférences suivies par plus de 23 000 personnes.

Tout d'abord les visiteurs ont pu découvrir le patrimoine et l'identité de certains villages au travers de sorties telles que **« Saint-Sauveur au fil des rues »**, **« De Port Breton à Port Joinville »** ou encore **« La Meule et sa tradition orale »**. Des visites à thèmes étaient également proposées comme la **« Visite préhistoire et actualité archéologique »**, la **« Découverte de la côte Noroit' »** ou la **« Pêche à pied en famille et découverte de l'estran »**. Des animations en famille ont aussi connu un grand succès comme la **« Chasse au trésor dans les rues du port »** et la **« Chasse au trésor dans les rues du bourg »**. Et comme chaque année, les **visites du Grand Phare** et du **Vieux château** ont suscité beaucoup d'intérêt.

Deux nouveautés étaient proposées cette saison par les guides du service. D'une part, **« La découverte de la côte sableuse »** mise en place par Sandrine Desmarest qui, au travers de sa connaissance du milieu, a su captiver son public autour des richesses de l'écosystème dunaire et de la reconnaissance des oiseaux fréquentant les bords de plage. D'autre part, **« La découverte de la côte rocheuse »** était proposée par Isabelle Chailan et Frédéric Bernard qui ont entrainé leur public dans l'exploration de ce milieu et de sa flore aux capacités d'adaptation fascinantes.
L**es fouilles** réalisées à la **pointe de Ker Daniau** ont été l'occasion d'une journée portes-ouvertes où près de 315 personnes sont venues écouter les fouilleurs expliquer leurs recherches et leurs découvertes durant cette campagne.

Des conférences ont également été présentées au public telle que celle d'Audrey Blanchard concernant **« 4 ans de fouilles à la Pointe de la Tranche »**, celle de Jean-François Henry sur **« L'Ile d'Yeu dans la grande guerre, chronique de la vie quotidienne »** dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18, et celles d'Annabelle Chauviteau sur **« Le mégalithisme à l'île d'Yeu dans son cadre atlantique »** ou encore **« Des origines de l'île d'Yeu au Vieux Château »**.

Enfin, la saison 2014 a aussi été l'occasion de la projection du film **« Dans la Passerelle – Paroles des patrons pêcheurs hauturiers de l'île d'Yeu 2012-2014 »**, un film documentaire produit par la commune de l'Ile d'Yeu et réalisé par Frédéric Violeau, fruit d'une série d'entretiens initiée par Pascale Cariou, responsable du service patrimoine, à laquelle tous les patrons hauturiers en activité ont accepté de participer.

Le DVD est en vente au service patrimoine et à l'Office de Tourisme.

Les Journées du Patrimoine

Cette année, le thème des journées du patrimoine était « **patrimoine naturel, patrimoine culturel** ».

Afin de répondre à cette thématique, Laurie Lehours lors d'un stage au service patrimoine a mis en place une chasse au trésor avec des énigmes en majorité en lien avec l'environnement mais aussi avec le patrimoine et l'histoire de l'île. En plus, six interventions sur des thèmes liés au patrimoine naturel sont venues ponctuer les itinéraires : l'agriculture par le collectif agricole et G. Birault, la protection dunaire et la protection de la Pte du But par F. Cabon du service environnement, la flore de la côte rocheuse par I. Chailan du service patrimoine, les oiseaux et la flore de la côte sableuse par S. Desmarest du service patrimoine. Cette animation a été une occasion de sensibiliser le public à la richesse et à la fragilité des milieux insulaires. Mais aussi de découvrir les moyens de protection et de valorisation mis en œuvre pour les sauvegarder.

Intervention de F. Cabon à la Pte du But

De plus, beaucoup de sites ont été ouverts au public grâce à la participation de nombreux bénévoles : le phare des Mariés par le Club des Plaisanciers, le musée de la pêche et du sauvetage en mer par l'association Le Corsaire, le sémaphore des Justices par les guetteurs, le fort Neuf par Mr Sanson, le verger patrimonial par l'association des Croqueurs de Pomme, les chapelles et églises par les frères de Saint-Gabriel et le Grand Phare et le Vieux Château par le service patrimoine et le renfort de nombreux élus. Au total, plus de 3000 visiteurs ont répondu présents. **Merci à tous les participants d'avoir contribué à faire découvrir au public notre riche patrimoine islais !**

Dossier : les rythmes scolaires

A l'instar des autres communes de France, l'Ile d'Yeu a mis en place depuis la rentrée de septembre la réforme des rythmes scolaires. Elle est très controversée dans certaines communes plutôt bien acceptée par d'autres, ce dossier propose un petit tour d'horizon sur cette nouvelle organisation dans notre collectivité.

Un peu d'histoire : quelques points de repères*

C'est Jules FERRY qui grâce aux lois de 1881-1882 rend l'école gratuite et obligatoire pour tous.

- Avant 1882, pour ceux qui avaient la chance de fréquenter un établissement scolaire, la semaine d'école était organisée sur 6 jours.
- Entre 1882 et 1966, la semaine scolaire est organisée sur 5 jours avec un temps de travail de 30 heures. Le nombre de jours travaillés passe de 223 en 1882 à 180 en 1966.
- De 1966 à 1969, les écoliers vont à l'école 4,5 jours par semaine, alors que la semaine des enseignants est de 5 jours, le samedi après-midi est alors un temps de travail en équipe.
- De 1969 à 1989, la semaine scolaire est organisée sur 4,5 jours pour tous. A partir de 1972, le mercredi devient journée de repos (au lieu du jeudi) et les enfants vont à l'école le samedi matin.
- De 1989 à 2008 : on reste sur une semaine à 4,5 jours pour les élèves avec une moyenne de 26h par semaine. C'est la mise en place des samedis libérés.
- En 2008, un décret institue la semaine de 4 jours, le nombre de jours travaillés est fixé à 144.
- Le 24 janvier 2014, un nouveau décret signe le retour de la semaine de 4,5 jours.

*Source sgen- CFDT

Le cadre réglementaire national

La réforme des rythmes scolaires vise à raccourcir les journées de travail des élèves et à augmenter leur nombre de jours de classe pour leur permettre d'apprendre plus facilement.
La journée de classe est allégée pour enseigner les savoirs fondamentaux, aux heures où les élèves sont les plus concentrés.

- La semaine scolaire est désormais de 24h, répartie en 4,5 journées incluant le mercredi matin.
- Jusqu'à l'année dernière les enfants allaient à l'école 144 jours dans l'année, maintenant ils y vont 180 jours.
- La journée d'enseignement ne doit pas dépasser 5h30 et la demi-journée d'enseignement ne doit pas dépasser 3h30.
- La durée de la pause méridienne ne pourra être inférieure à 1h30.

Activité Hand-Ball

Anthonin explique son activité à Florence

De profonds changements

Entretien avec Judith Le Ralle, adjointe en charge de la Jeunesse et des Affaires Scolaires

Depuis la rentrée de septembre, la commune applique la réforme des rythmes scolaires.

Les horaires des écoliers ont donc été modifiés. Ils finissent désormais le lundi, mardi et jeudi à 16h30 et le vendredi à 15h30. Le service jeunesse de la mairie met en place tout un panel d'activités pour les enfants de la maternelle au CM2, chaque vendredi de 15h30 à 17h.

Beaucoup de parents nous interpellent sur ces nouveaux horaires, Judith Le Ralle répond aux questions qui reviennent le plus souvent.

Pourquoi ne réduisez vous pas la pause de midi, au lieu de faire deux heures, elle pourrait être réduite d'une demi-heure et ainsi les enfants reprendraient à 13h30 ?
Effectivement, nous pourrions l'envisager. Les repas sont confectionnés et pris au collège dans la salle de restauration, or celle-ci ne peut accueillir que 115 personnes assises en même temps. Nos effectifs oscillent entre 95 et 110 enfants en moyenne. Si nous réduisons la pause méridienne nous prenons le risque d'augmenter ces effectifs et de ne plus pouvoir faire manger tout le monde.

Il faut tenir compte également de l'école Notre Dame du Port. Nous avons souhaité mettre en place cette réforme ensemble, de manière à ce que tous les enfants de l'Ile d'Yeu aient droit aux même services (accueils de loisirs, activités du vendredi, ramassage scolaire…). Sachant que cette école finit à 12h15, nous ne pouvons pas réduire de 30 minutes cette pause, car les enfants n'auraient plus que 1h15 pour déjeuner.

Judith Le Ralle, adjointe au Maire

Pourquoi avoir fait le choix d'avoir des horaires irréguliers, il aurait été plus simple que les enfants finissent tous les jours à la même heure ?
Bien sur, mais dans l'immédiat c'est difficilement réalisable. En effet si nous arrêtons l'école à 16h, un grand nombre de parents ne pourra venir chercher les enfants et nous n'avons pas forcément la place au périscolaire pour accueillir beaucoup plus d'enfants.

Il faut comprendre que tout est lié, les horaires de pause méridienne, le périscolaire, le ramassage scolaire. La réforme des rythmes scolaires nous oblige à de profonds changements. Nous travaillons avec les représentants des parents, avec les enseignants des deux écoles. Rien n'est figé, un comité de pilotage a été constitué, il se réunit régulièrement pour faire des points d'étape. Nous avons déjà organisé 3 consultations auprès des parents. Notre position n'est pas crispée, nous veillons juste à ne pas rompre les équilibres des effectifs de cantine et de périscolaire car si nous ne pouvons plus faire manger ou accueillir tous les enfants dont les parents ont besoin de ces services, nous serons alors obligés de faire de la sélection d'enfants ce que nous refusons de faire.

Le Comité de Pilotage veille

Depuis début 2014, la Mairie a mis en place un Comité de Pilotage composé d'élus, de parents d'élèves et de professionnels du service Enfance-Jeunesse afin de récolter l'avis de chacun, de faire des propositions de fonctionnement et d'évaluer la qualité du travail proposé.

Le dernier comité de pilotage s'est réuni le 12 novembre. Chaque participant a pu s'exprimer sur les nouveaux rythmes, en résumé :

Les points négatifs :
Pour les maternelles la journée du vendredi est très difficile, les enfants sont très fatigués et l'après-midi est inadaptée à leur rythme. Beaucoup dorment encore à 15h30 et les assistantes maternelles sont obligées de les réveiller pour participer aux TAP. Par ailleurs beaucoup de ces enfants ne vont plus à l'école le vendredi après-midi.
L'organisation mise en place réduit très peu la journée d'école, une demi heure tous les soirs ce n'est pas très significatif en terme d'allégement du rythme. La réduction de la pause méridienne permettrait de finir plus tôt l'après-midi et de raccourcir vraiment la journée scolaire des enfants.

Les points positifs :
Les mercredis matins d'école se passent bien et globalement sur la semaine, les matinées sont des temps d'apprentissage très intéressants. Certaines enseignantes font remarquer que le vendredi étant une journée plus courte, elle est souvent plus agréable.

Les activités sont intéressantes et variées. Les animateurs, vacataires et associations, font du travail de qualité. La mairie a fait une enquête auprès des enfants qui sont pour une très forte majorité très contents de ce qui leur est proposé.

Les propositions d'amélioration :
- Les enfants de Ponant ne seront plus réveillés le vendredi après-midi : une assistante maternelle restera près d'eux dans la salle de repos.
- Pour le second trimestre, le même système sera mis en place à Notre Dame du Port.
- Une consultation va être lancée auprès de tous les parents concernant la réduction de la pause méridienne. Il s'agit surtout de savoir si une réduction de cette pause conviendrait au plus grand nombre et entrainerait des effectifs supplémentaires à la cantine.

Un vendredi après-midi d'activités :

Accompagnement des enfants pour leur activité

Tournois sportifs avec Lionel Girard

Marc et Rudy en activité «anglais - espagnol»

«Nous apprenons en nous amusant»

Vendredi après-midi, 15h15, nous nous rendons à l'école du Ponant afin de faire le tour des activités proposées dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

Les animateurs et animatrices s'activent. Dans ¼ d'heure 210 enfants seront accueillis pour participer à ces activités. Petit tour d'horizon…

Les vendredis après-midis sont déjà marqués par des déplacements, nombreux et à première vue compliqués. En effet, certains enfants de ND du Port se rendent au complexe sportif ou à Ponant et inversement certains enfants du Ponant vont à ND du Port sans oublier la quinzaine d'enfants qui se rend à la Citadelle et les 27 autres transportés en bus à Saint-Sauveur sur le site de la Baleine Bleue. Bien que cette organisation soit complexe, la mécanique des déplacements semble très bien huilée. A 15h50, tout le monde est sur son lieu d'activité, elles peuvent donc commencer.

Sur le site du Ponant, il y a d'abord les tout-petits accueillis dans les locaux du périscolaire et de la bibliothèque de l'école. C'est sur ce lieu également que se passe la séquence «Anglais-Espagnol», Rudy (9 ans ND du Port) et Marc (10 ans Ponant) en parlent : «*ils avouent être fatigués de se lever tous les jours de la semaine. Ils appréciaient de rester à la maison le mercredi matin pour se reposer et faire leurs devoirs*».

Cependant, comme ils finissent à 16h30 le soir, ils prennent le temps de se détendre. Tous les deux ont choisi comme activité l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol. *« Nous apprenons en nous amusant car ce ne sont pas des professeurs. Nous avons de nouveaux copains et prenons de l'avance pour l'apprentissage de ces langues ».*

rencontres avec les participants ...

Le tour d'horizon se poursuit au complexe sportif. Quatre activités différentes y sont organisées : hand-ball, tournois sportifs, GRS et cirque.

Nous traversons le bois de la Citadelle, direction Notre Dame du Port. C'est là que Thalia donne des cours de zumba à 26 enfants. Elle prend le temps de les accueillir, de les laisser goûter et de se préparer. Elle constate que les enfants sont très demandeurs. Cette activité de danses et de chants leur permet de se défouler en fin de semaine.

Nous interrogeons d'autres enfants sur les nouveaux rythmes scolaires. Il en ressort que se lever tôt 5 jours à suivre est fatiguant. En revanche, à l'unanimité, les activités mises en place par le service jeunesse sont très appréciées.

Sur le chemin du retour, nous croisons Roselyne, une mamie. Elle nous fait part de son vécu : ***« mes petits-enfants sont fatigués de se lever tôt 5 jours à suivre. Leurs parents ont dû augmenter leur budget pour l'accueil en périscolaire. Je suis aussi sollicitée plus souvent pour les aider ».***

Activité «cuisine»

A Saint-Sauveur les animatrices accueillent 27 enfants répartis en 4 groupes : les cuisiniers, les sportifs, les artistes et ceux qui apprennent le langage des signes. Sergine anime l'atelier Arts Plastiques. Elle se dit plutôt satisfaite de cette organisation. Un bémol cependant : ***« dommage que le temps d'activité soit réduit du fait du temps du transport».***

Pour le second trimestre, certaines activités seront reconduites, d'autres s'arrêteront et enfin les enfants pourront en faire de nouvelles.

Les activités du vendredi en chiffre

Sur 346 enfants inscrits dans les deux écoles primaires de l'Ile d'Yeu, 216 participent aux activités du vendredi soit 62%.

Pour ce trimestre, le surcoût entrainé pour la mise en place de ce programme est de :

- 7 355€, il s'agit essentiellement du paiement des prestation des associations et des vacataires engagés pour ce travail. Le personnel communal n'auraient pas suffi (13 personnes pour 216 enfants).
- les aides de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales sont évaluées pour la même période à environ 10 000€.

La commune ne fait pas de bénéfice sur cette réforme, ne sont pas comptabilisées dans ce calcul la rémunérations des animateurs et l'utilisation des locaux, dépenses qui existaient avant la mise en place de cette réforme.

Tant que l'état maintient ces aides (prévues également l'année prochaine), cette réforme est indolore pour notre collectivité.

Activité GRS

Activité «Zumba»

Activité «Langage des signes»

Projet «Terres Fert'Ile»

Mise en valeur du potentiel agricole

Autrefois, la majeure partie des terres de l'île étaient cultivées ou pâturées. Leur vente au profit de la construction de maisons a réduit considérablement leur surface. Ailleurs, les friches se sont installées, entraînant l'appauvrissement des sols et l'uniformisation des paysages.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) 2014 a inscrit une volonté de reconquête de l'espace agricole par le classement de plus de 10% des 2300 ha de surface de l'île en zone agricole (A). Mais les trois quarts sont actuellement en friche. Le Conseil Municipal a voté, le 21 octobre 2014, le principe d'une « mise en valeur du potentiel agricole sur le territoire de l'Ile d'Yeu » par la reconquête progressive d'une partie des friches.

Ce projet, intitulé **« Terres fert'île »**, s'inscrit sur la durée du mandat municipal (2014-2020), et sera élaboré et mis en place dans le cadre d'un « Comité de développement de l'agriculture » (CDA). La commune accompagnera, au sein du CDA, les associations islaises du Collectif Agricole et de Yeu Demain, ainsi que Terre de Liens- Pays de la Loire, dont l'objectif est de soutenir et accompagner les initiatives collectives d'acquisition et de gestion du foncier et du bâti agricole. Les agriculteurs non membres du Collectif Agricole et des citoyens intéressés par cette démarche pourront y être associés. Un appui technique sera sollicité auprès de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Vendée.

Le projet vise à pérenniser les structures agricoles familiales existantes qui ont besoin d'être consolidées, et à accompagner l'installation de porteurs de projets agricoles potentiels, avec l'appui et la collaboration des propriétaires de terrains classés en zone agricole.

Des rencontres individuelles avec les propriétaires, et des réunions d'information seront organisées afin d'examiner les moyens de mettre en œuvre ce projet. Nous souhaitons que le meilleur accueil soit réservé à cette initiative bénéfique pour tous les habitants et résidents de l'Ile d'Yeu.

Une méthode a été élaborée, dont voici les axes principaux :

- **Faire un état cartographique des terres enfrichées existantes : situation, qualité estimée du sol, état actuel, taille, nombre de propriétaires, état des fossés.**
- **Sensibiliser les habitants permanents comme les résidents secondaires sur l'importance pour notre territoire de développer l'activité agricole.**
- **Convaincre les propriétaires en zone agricole de mettre à disposition ou de vendre leurs terrains aux agriculteurs et porteurs de projet. Moyennant des travaux éventuels de défrichement et de remise en état, ces terres pourront de nouveau devenir productives. De cette façon, au lieu de simplement payer la taxe foncière, les propriétaires eux-mêmes en tireront bénéfice.**

Elevage laitier «Les petites Beurtounes»

Elevage moutons «La ferme d'Emilie»

Carrière du Fourneau

Cette ancienne carrière située entre La Meule et le Vieux Château fait l'objet d'une réhabilitation.

A terme, elle pourrait ressembler à une combe marine comme celle des Soux ou celle du Jard.

Cet objectif nécessite en premier lieu de la combler partiellement en forme de vallon. Des gravats préalablement triés et nettoyés peuvent être utilisés sur le fond du comblement.

Ainsi, l'engagement pris lors de la campagne électorale : l'évacuation des gravats de Ker Bossy est terminée. Celle de la ZA de la Marêche se poursuit afin de permettre la construction de la plateforme de traitement des déchets verts et des gravats, et procéder, à moyen terme, à la fermeture et à la réhabilitation du site des Corbeaux.

Carrière avant la réhabilitation

Carrière en cours de réhabilitation

Je kiffe trop mon ado, et pourtant...

Le 6 novembre dernier, en soirée, l'Espace Jeunes accueillait une quarantaine de mamans et trois papas pour assister à une conférence de Xavier PETIT sur le thème de l'adolescence.

Qui est Xavier Petit ?
Educateur spécialisé de formation, il est devenu au fil de sa carrière coach pour ado. Il se définit lui-même en « Accompagnant en R-H (Rendre Heureux) ». Effectivement X. PETIT a cette capacité de détendre l'ambiance pour évoquer le délicat sujet de l'adolescence.

Quelle famille n'appréhende pas ou n'a t'elle pas des soucis de communication avec son adolescent ? Cette période reste parfois difficile à vivre.

Pour ce spécialiste, il n'y a pas de recettes miracles, chaque famille a son histoire mais il s'attache à expliquer à quel point il faut toujours garder le lien avec ses ados, l'entretenir et y apporter du soin.

Les aider, c'est les valoriser, leur renvoyer une image positive d'eux-mêmes à cet âge où ils ne s'aiment pas beaucoup.

Pour détendre les relations conflictuelles, dénouer certaines crispations, il met en avant deux outils qui fonctionnent avec les adolescents : le jeu et l'humour.

Enfin, l'animateur de la soirée, explique aux participants l'importance de solliciter des médiateurs extérieurs lorsque la relation est vraiment abimée entre parents et jeunes, ou lorsqu'on perçoit un malaise chez un jeune.

La Maison Départementale de l'Adolescence* à la Roche sur Yon est un de ces outils. C'est un lieu dans lequel travaille une équipe pluridisciplinaire composée de permanents : animateurs, éducateurs, infirmières, psychologues et pédopsychiatres. C'est surtout une structure ouverte où les adolescents et leurs parents peuvent se rendre librement, gratuitement et anonymement pour exprimer leurs questionnements, avec ou sans rendez-vous.

Nous prévoyons d'organiser un séminaire avec Xavier Petit sur le thème de l'adolescence et du lâcher-prise les 21 et 22 février 2015 (15€).

Les personnes intéressées peuvent contacter le Point Info Famille pour tous renseignements complémentaires et inscriptions pour ces d'animations (0228129122).

*La Maison Départementale de l'Adolescence
Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h
Passage Hélène BOUCHER- 85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 02 51 62 43 33- N° vert : 0800 810 885

Maison des adolescents

Bienvenue aux bébés

Mai 2014

LECHOPIED Hugo né le 12/05/2014 à Challans de Alexis et Jennifer ORTHOLA
BURGAUD Maëlla née le 20/05/2014 à la Roche sur Yon de Jérémie et Aëlig GRUIEC

Juin 2014

BLONDIN Charlie né le 14/06/2014 à Challans, de Nicolas et de Delphine VILLARBU
TARAUD Nathan né le 19/06/2014 à La Roche sur Yon de Philippe et Krystell BOUHIER
DOUX Floran né le 23/06/2014 à Challans de Steve et Aline BUCHOUL
BOUHIER GROISARD Johan né le 25 /06/2014 à Saint-Herblain de Miguel et Estelle GROISARD

Juillet 2014

ROBARD Lisa née le 04/07/02014 à Challans de Christophe et Christel BORNY
TONNEL Matéo né le 07/07/2014 à Challans de Nicolas et Tania MASCLEF
PICHON Elisa née le 10/07/2014 à Challans de Bastien et de Malika TURBE
NOURY CAÇOILO Layla née le 13/07/2014 à Challans de Cristiano FIDALGO CAÇOILO et de Manuela NOURY

Août 2014

MARTIN Clémence née le 04/082014 à La Roche sur Yon de Anthony MARTIN et Anne JAN
BERNARD Noémie née le 08/08/2014 à Challans de Eddy et de Anne-Hélène WILLAIME

Octobre 2014

AUGEREAU Ellie née le 02/10/2014 à La Roche sur Yon de Thimotée et de Stéphanie SEMELIN
ORSONNEAU Léa née le 08/10/2014 à Challans de Tony et de Amandine DRIN
BUCHOUL Manuel né le 11/10/2014 à la Roche sur Yon de Pierre et de Laure POUGET
ORSONNEAU Kevan né le 28/10/2014 à Nantes de Romain et de Delphine HUPÉ

Vive les mariés

Mai 2014

Le 30 mai : DUBOIS Vincent et LE CALVEZ Armelle

Juin 2014

Le 14 juin : HENNEQUIN Gaëlle et TARAUD Karl
Le 14 juin : KAROUT Céline et QUELET Guillaume
Le 14 juin : BOURGIE Caroline et ZERATH Bruno
Le 21 juin : TOUROVÉROFF Tatiana et LE FORESTIER Romain
Le 21 juin : LAMOUR-TRICHET Sandrine et WAGNER Markus
Le 28 juin : CHAUVET Christophe et VOISIN Karine
Les 28 juins : RAUTUREAU Martin et BROWN Elise
Le 28 juin : MOREAU Yohann et NICAISE Pauline

Juillet 2014

Le 12 juillet : BOUTEAU Thierry et TARAUD Véronique
Le 12 juillet : CERNOGORA Nadia et FRÉJAQUES Maurice
Le 12 juillet : PRUNEAU Rachelle et GRILLE Thierry
Le 17 juillet : DUMOUCHEL de PREMARE Laure et FRACHON François
Le 19 juillet : SADIN Madeleine et MROWIEC Jaroslaw
Le 25 juillet : HAMON Nadège et HAYS Alexandre
Le 26 juillet : BUCHOUL Alexia et AGUILAR GARCIA Rafael
Le 31 juillet : LEROY Emilie et FLAMENT-FULTOT Sylvestre

Août 2014

Le 2 août : CHAUVIN Matthieu et BORDAT Elodie
Le 23 août : BERNARD André et JOLIVET Elodie
Le 30 août : DOUX Florian et LESPARRE Katia
Le 30 août : DOGNIAUX Thomas et BRACHET Marion
Le 30 août : HERBRETEAU David et PENARD Anne-Sophie

Septembre 2014

Le 06 septembre : PALVADEAU Guillaume et MARTIN Delphine
Le 14 septembre : HUBERT Antonin et MISSOFFE Albane
Le 14 septembre : BORNY David et LAVIEC Marine
Le 20 septembre : CHALOT Sébastien et SEMELIN Cathy

Octobre 2014

Le 04 octobre : LECORF Jean-Marie et TARAUD Mélissa

Ils nous ont quittés

Mai 2014

GUERINEAU Didier (59 ans) le 19/05/2014 à l'Ile d'Yeu

Juin 2014

FRADET Veuve TARAUD Simonne (94 ans) le 07/06/2014 à l'Ile d'Yeu
TURBE Thierry (48 ans) le 08/06/2014 à Nantes
LEVRAT Germaine (89 ans) le 09/06/2014 à Challans
CADOU Née BIROC Denise (92 ans) le 10/06/2014 à l'Ile d'Yeu
BONNIN veuve HERBRETEAU Françoise (70 ans) le 29/06/2014 à l'Ile d'Yeu

Juillet 2014

SOTIN Veuve TARAUD Anne Marie (95 ans) le 08/07/2014 à l'Ile d'Yeu
VAUQUOY André (82 ans) le 09/07/2014 à l'Ile d'Yeu
ROUSSEL Erwan (42 ans) le 17/07/2014 à l'Ile d'Yeu
LIMONIER Serge (58 ans) le 26/07/2014 à Aizenay

Août 2014

BÉTUS épouse VIAUD Marguerite (81 ans) le 02/08/2014 à l'Ile d'Yeu
De la MORINERIE Benoit (83 ans) le 05/08/2014 à Paris 16ème
RICOLLEAU Paulette (102 ans) le 09/08/2014 à l'Ile d'Yeu
LEROY épouse ORSONNEAU Michelle (64 ans) le 18/08/2014 à l'Ile d'Yeu
LEGORJUS Mathieu (33 ans) le 21/08/2014 à Saint-Herblain
BOUTINOT épouse THÉBAULT Ginette (81 ans) le 30/08/2014 à La Roche sur Yon

Septembre 2014

MAZZOBEL Bruno (76 ans) le 01/09/2014 à l'Ile d'Yeu
DELAUNAY Michel (84 ans) le 10/09/2014 à l'Ile d'Yeu
TARAUD Veuve VRIGNAUD Renée (67 ans) le 18/09/2014 à l'Ile d'Yeu
TURBE Paul (90 ans) le 22/09/2014 à l'Ile d'Yeu
LUCHE Veuve JOBA Geneviève (83 ans) le 21/09/2014 à Nantes

Octobre 2014

LEFBVRE veuve SAMSON Jacqueline (93 ans) le 05/10/2014 à l'Ile d'Yeu
RABAUD Christophe (47 ans) le 18/10/2014 à l'Ile d'Yeu
FLAMBEAU Claude (85 ans) le 24/10/2014 à l'Ile d'Yeu
FRIOUX Didier (55 ans) le 25/10/2014 à l'Ile d'Yeu
RIOU Didier (56 ans) le 27/10/2014 à l'Ile d'Yeu

Novembre 2014

BUCHOUL Jean-Joseph (67 ans) le 01/11/2014 à Nantes
BARAULT Jules (82 ans) le 13/11/2014 à l'Ile d'Yeu
CONAN veuve MOREAU Anne Louise (93 ans) le 14/11/2014 à l'Ile d'Yeu
TRICHET Veuve VILLARBU Claudette (85 ans) le 15/11/2014 à l'Ile d'Yeu

Et pourquoi ?

Et pourquoi la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est basée sur le foncier ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est calculée, conformément à la législation, selon la superficie du foncier et la valeur locative.

Actuellement, une personne qui vit seule dans une maison de 100m² paie le même montant qu'une famille de cinq personnes vivant dans un logement identique. Une étude est en cours, par le service Environnement, afin de modifier ce mode de calcul et le rendre plus équitable par la mise en place d'une contribution incitative qui prenne en compte la quantité de production des ordures ménagères de chaque foyer.

Et pourquoi ne met-on pas les pots de yaourt dans le sac jaune ?

Le recyclage des pots de yaourt est possible mais extrêmement onéreux par rapport à la matière récupérée. Pour le département, le choix s'est donc limité à la récupération de bouteilles et de flacons en plastiques pour ne pas exploser le coût de traitement. Des négociations entre Trivalis et Eco-Emballages sont en cours pour que ces déchets soient triés en Vendée à l'horizon 2017.

Et pourquoi doit-on faire une déclaration de travaux pour une toiture ?

Tous les travaux réalisés sur un bâtiment doivent, selon la loi, être déclarés au Service de l'Urbanisme de la mairie, même pour la réfection d'une toiture.

Pour cela, il suffit de transmettre une demande écrite précisant : où se situe le projet, quelles tuiles vous souhaitez installer, est-ce qu'une réhausse est envisagée (si oui quelle sera l'ampleur de cette rehausse ? Les démarches simplifiées pour une surrélévation allant jusqu'à 15 cm).
Vous devez accompagner cette demande de photos de la façade qui sera modifiée par ces travaux avec les cotes. Une réponse vous sera apportée sous trois semaines maximum. Pour clore le dossier, une photographie « après » les travaux sera demandée.

Et pourquoi est-il important de se faire recenser ?

C'est utile : le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. Grâce à ces données des projets peuvent être réalisés. De ces chiffres dépend la participation financière de l'Etat au budget de la Commune : plus la population est élevée plus cette participation est importante.

Par ailleurs, lors d'une transaction immobilière, l'acquéreur verse une taxe :

- pour les communes de plus de 5000 habitants, cette taxe est versée directement à la commune,
- pour les communes de moins de 5000 habitants, cette taxe est versée au Département qui la répartit ensuite entre-elles, selon un barème.

Pour l'Ile d'Yeu, entre les deux procédures, la différence est importante, 240.000€ par an. D'où l'intérêt de bien se faire recenser pour atteindre 5000 habitants à cette période où beaucoup d'islais ou de résidents intermittents sont absents.

C'est simple : un agent recenseur se présentera chez vous. Il vous remettra soit :

- une notice où figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr),
- un formulaire que l'agent viendra récupérer selon votre convenance.

C'est sûr : ce recensement est réglementé. Il se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'information et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Le recensement se déroulera sur la commune du 15 janvier au 14 février 2015.

**Les habitants, absents durant cette période peuvent se faire connaître au service accueil de la Mairie.
Les résidents intermittents sont recensés sur la commune où ils habitent le plus longtemps sur une année.**

A savoir

Arrivée du nouveau Directeur Général des Services

Un nouveau Directeur Général des Services est arrivé à la mairie de l'Ile d'Yeu depuis le 15 octobre 2014.

Un poste qu'il connaît bien car il était depuis 1985, DGS à la mairie de Saint-Philbert de Grand Lieu (8500 habitants). Il aborde ce nouveau poste comme un challenge intéressant au regard des compétences très larges de la collectivité liées à son caractère insulaire.

Vente de biens communaux

En 2014, la commune a procédé à une analyse de ses biens fonciers bâtis (usages, état,...) et non bâtis. Certains d'entre eux ont donc été proposés à la vente.

Elle a notamment vendu les « Anciennes Douanes », la maison du « Secrétaire de Mairie » (rue Pierre Henry), et quelques terrains nus. **Le total des ventes atteint la somme d'environ 1 800 000 €.**

L'année 2015 sera également rythmée par des opérations foncières dès le printemps. Ces transactions devraient surtout concerner des terrains nus.
La première étape portera sur le choix des biens et la seconde sur la publication de mise en vente (les informations seront disponibles sur le site internet, onglet «foncier»).

Le marché de Port-Joinville

En arrière-saison (entre le 15/09 et le 01/11) le marché s'est installé soit sur le quai du Canada soit le long du quai Martin, cela en fonction d'un planning hebdomadaire remis par les marchands aux services communaux.

La longueur maximale disponible sur le quai Carnot étant de 37 mètres linéaires, quand tous les commerçants sont présents, il n'est pas possible pour des raisons de sécurité d'installer le marché le long des cafés et des commerces par faute de place. C'est pourquoi le marché de Port Joinville est situé sur 2 endroits bien distinct pendant cette période faute d'un endroit pérenne.

Expression politique

«Une île, une équipe»

Les élus de la majorité municipale ont décidé, comme l'autorise la loi, d'ouvrir le bulletin municipal devenu « L'Île d'Yeu magazine » à l'expression politique des deux groupes du Conseil. Nous avons ainsi répondu positivement à la demande formulée récemment par l'opposition.

Bien sûr, pour nous, comme nous l'avons exprimé lors de la campagne municipale, **la seule politique qui nous soude**, « c'est la volonté de favoriser le développement équilibré de notre île, le maintien et la création d'emplois, et le service de l'intérêt général et du bien commun ». Nous nous étions engagés également dans le texte de la Charte signée par tous les élus de notre équipe, à « privilégier l'écoute et le dialogue avec tous les Islais, et à informer de façon régulière des orientations prises ».

Nous avons profité du renouveau de cette revue municipale pour enrichir le débat démocratique : mieux informer et de façon régulière les habitants de l'île sur les projets et les réalisations municipales, ouvrir un espace de dialogue, et donner à la minorité une tribune d'expression politique.

Il ne s'agit pas pour nous d'entrer dans les débats de politique nationale, mais de permettre à vos élus de quelque bord qu'ils soient de donner leur point de vue, ou d'apporter un éclairage sur ce qu'il nous semble être important de faire « pour le bien commun » de la population insulaire.

«Yeu 2014»

Pour la première fois le maire, respectant la loi, a accepté de laisser un espace d'expression aux conseillers d'opposition dans ce bulletin.

C'est bien mais la place est courte...

Nous aurions aimé vous dire :

- Pourquoi le directeur général des services et le directeur général adjoint sont partis à la fin de l'été,
- Que les recrutements de personnel municipal continuent, parfois sans contrôle,
- Que nous avons approuvé la fin de contrat de la responsable du projet Yeu 2030,
- Que nous nous sommes opposés au recrutement d'un ingénieur pour la remplacer : encore un gros salaire inutile,
- **Que nous sommes inquiets mais pas surpris d'apprendre que la gestion de notre commune fait l'objet d'une procédure de vigilance de la part de la Préfecture,**
- Que notre collègue Marie-Thérèse Leroy a préféré démissionner. Hommage lui soit rendu, elle qui a tant donné au cours de ses nombreuses années de mandat.

Enfin nous tirons la sonnette d'alarme car l'emploi sur notre île est en danger : cap sur l'emploi c'est plutôt l'emploi à la cape.

Nous restons vigilants et souhaitons le redressement des finances communales.

Il reste du travail ! ... Et notre place est courte.

Agenda

31 janvier 2015
Les Bonimenteurs

Spectacle d'humour élégant et populaire, doté d'une structure très précise qui allie écriture et improvisation.
Les péripéties du duo comique Marco et Ducci tissent le fil conducteur du spectacle et encadrent des saynètes improvisées sur des thèmes inventés par le public.

Du 9 au 13 février 2015
Festival La Petite Marmaille

Festival Jeune Public, Casino, Salle 3

Comme les années précédentes, les enfants des centres de loisirs et les adolescents de l'Espaces Jeunes pourront s'initier à telle ou telle pratique artistique et assister dans le même temps à des spectacles de qualité.
Ateliers de marionnettes, éveil musical et ateliers d'arts plastique croisés entre les foyers logements et les structures jeunesses sont au programme.
Programmation : Philémoi, les sculpteurs de son/Cie La Salamandre

21 février 2015
Théâtre Del Arte

La Cie Bel Viaggio viendra présenter sa nouvelle pièce adaptée du théâtre de tréteaux. Leur but : vous surprendre, vous faire rire, vous faire voyager dans leur univers. Ce spectacle fait suite à une résidence.

28 février 2015
Yves Cadou

Concert

Le chansonnier le plus connu de l'Ile d'Yeu, viendra au Casino accompagné des Cas 12 Bandes pour défendre son nouveau projet de chansons engageantes. Ce spectacle fait suite à une résidence.

7 mars 2015

Concert Soul

Malted Milk & Toni Green

(Nantes/USA)

Projet explosif, fruit de la rencontre entre Toni Green, représentante de l'héritage Soul de Memphis et Malted Milk, le soul band le plus redoutable du continent.

28 mars 2015
Thomas Fersen

Chanson Française

Nouvel album pour ce chanteur atypique de la scène française qui a choisi l'Ile d'Yeu pour présenter au public ses nouvelles compositions accompagné d'un pianiste.
Clément Bertrand assurera la 1ère partie en présentant les nouvelles chansons de son dernier album, Peau Bleue. Un trio électrique…

Le 11 avril 2015
C'est quand qu'on arrive ?

Conte par la Cie Sweet Tracteur

S'il y a un endroit où Jérôme Aubineau n'a de compte à rendre à personne, c'est bien sur scène. Il s'installe, il est chez lui. Quand il raconte, Jérôme danse, jubile… il est un artiste monté sur ressort.
Dans son dernier spectacle il descend en rappel du côté de l'enfance et explore les relations père fils…
Spectacle programmé dans le cadre de Vendée en Scène

Le 25 et 26 avril 2015
« A Tout Bout de Quai »

Festival

Après une année consacrée à l'Irlande, le Service Culture relance en 2015 l'idée d'un festival tourné cette fois vers le chant choral et le chant du monde issu de la culture insulaire. L'objectif est de mélanger l'espace d'un week-end les pratiques professionnelles et amateurs de passionnés du chant.
Au programme Rey Cabrera et Secreto Cubano

Eglise de Saint-Sauveur

Les maçonneries de l'église de St Sauveur, très dégradées, ont dû être consolidées. Les moellons ont été rejointoyés et pour les protéger, il a fallu enduire. Sur la base de documents anciens, où l'église apparait enduite et chaulée, l'Architecte en chef des Monuments Historiques a choisi ce badigeon très clair à base de chaux qui semblait le plus proche de ce qui se faisait autrefois.

Par ailleurs, certains éléments de la couverture ont été mal exécutés. L'entreprise qui l'a réalisée est en cessation d'activité. Nous avons donc dû relancer un appel d'offres pour la refaire.
Les travaux intérieurs, très bien réalisés, devraient être terminés pour Pâques, ce qui permettra aux fidèles de retrouver leur église dans les délais prévus initialement.

THOMAS FERSEN

EN CONCERT

Samedi 28 mars 2015 au Casino